

**Finies les erreurs !
Trions sans nous tromper !**



GUIDE

du tri



... ASTUCES ...
... CONSEILS ...



Les emballages recyclables

Je dépose dans
le bac à couvercle jaune :

EN VRAC

LES EMBALLAGES CARTON



LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



LES EMBALLAGES MÉTAL



TOUS LES PAPIERS



**Bien vidés, inutile de laver
les emballages.**

Le petit truc à savoir : les pots et les barquettes en
plastique (crème fraîche, yaourt...) ne sont pas recyclables.

Le verre

Je dépose dans
les points d'apport volontaire :

IL SE RECYCLE
À L'INFINI !

LES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX *sans couvercle*



DEDANS PAS
DEHORS !
Jetez les
DANS la colonne

Je dépose avec les ordures ménagères

Bac à couvercle foncé



Les vitres cassées



La vaisselle
cassée



Les vases /
les miroirs

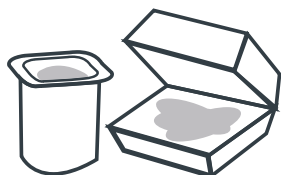


Les pots
de fleurs

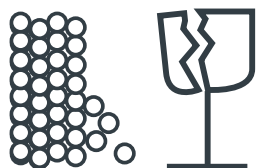
Les ordures ménagères

Je dépose dans
le bac à couvercle foncé :

LES EMBALLAGES SOUILLÉS OU NON VIDÉS



LE POLYSTYRÈNE ET LA VAISSELLE CASSÉE



LES RESTES DE REPAS



LES COUCHES ET PAPIERS SOUILLÉS



Réduisons nos déchets organiques

ASTUCE PRATIQUE LE COMPOSTAGE

Enrichissez votre jardin avec les
déchets de cuisine et du jardin.
Bac composteur, tas, silo, à
chacun sa solution !

Pour l'acquisition d'un composteur
contactez l'Agglo au 03 21 61 50 00

DÉCHETS COMPOSTABLES

Épluchures de légumes, coquilles d'œufs,
pain rassis, restes de repas, marc de
café, sachets de thé, branchages broyés,
feuilles mortes...



ASTUCE PRATIQUE LE MULCHING

Une technique de tonte
sans ramassage de
l'herbe. La tondeuse
mulcheuse coupe l'herbe
tondue en infimes parties
qui sont redéposées sur
la pelouse.
Parlez-en au vendeur
lors de l'achat de votre
prochaine tondeuse !

ASTUCE PRATIQUE LE PAILLAGE

Chacun peut utiliser
l'herbe de tonte
sèche pour pailler
son potager ou ses
plantes d'agrément.

Venez à la rencontre des guides
composteurs, lors des permanences, sur
le site de démonstration situé rue Rabat à
Béthune (à côté de la déchetterie).

Les déchetteries

Pour tous les déchets volumineux et spécifiques

Les 10 déchetteries permettent le dépôt gratuit :

- des appareils électroménagers,
- du bois,
- de la ferraille,
- des gravats,
- des encombrants,
- des déchets verts,
- de mobiliers,
- des pneus,
- du carton,
- du papier,
- des piles,
- de l'huile noire,
- de l'huile de friture,
- des déchets diffus spécifiques.

Accès limité aux véhicules de moins de 1m90 - Apport limité à 5m³ de déchets par semaine, 20l pour les liquides et 5 pneus.

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : de 9h20 à 18h

Les dimanches et jours fériés : de 9h20 à 12h

Fermées tous les lundis, le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai

10 déchetteries

Béthune

Rue du Rabat
Tél. : 03 21 57 38 54

Bruay-La-Buissière

Rue de Belle Vue
Tél. : 03 21 52 47 46

Calonne-Ricouart

Rue du Champagne
Tél. : 03 21 61 07 37

Haisnes-lès-La Bassée

Route de Vermelles
Tél. : 03 21 37 49 85

Isbergues

Rue Jean Jaurès
Tél. : 03 21 61 54 40

Lillers

Rue des Flandres
Tél. : 03 21 54 43 11

Marles-les-Mines

Rue du Centre
Tél. : 03 21 65 06 61

Nœux-les-Mines

Rue de l'Égalité
Tél. : 03 21 66 96 63

Ruitz

Zone Industrielle
Tél. : 03 21 52 48 09

Saint-Venant

rue de Saint-Floris
Tél. : 03 21 54 00 54

La déchetterie «gros volumes»

La déchetterie «gros volumes» (rue Rabat à Béthune) est ouverte aux professionnels ayant leur siège social sur le territoire de l'Agglo, et aux particuliers.

Accès autorisé aux véhicules de plus de 1m90 - Apport limité à 12m³ de déchets par semaine et par type de déchets.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Le samedi : de 8h30 à 12h30

Fermée tous les dimanches et jours fériés

Accès payant selon le type de déchets

Les déchets dangereux



Les déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers sont des déchets issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères et être déposés en déchetterie.

Electromenager/mobilier

Éco-participation : les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil ou meuble lors de l'achat d'un modèle neuf équivalent. C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté.

L'amiante - collecte à domicile

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Appelez le service de collecte au 03 21 57 08 78 pour une prise de rendez-vous.
- 2 Un agent se rend chez vous, évalue les volumes, vérifie l'accessibilité du camion pour l'enlèvement, vous informe sur les précautions à prendre pour manipuler les déchets amiantés et établit un chiffrage. Si vous acceptez les conditions l'agent dépose le(s) big-bag(s) nécessaire(s) au conditionnement.
- 3 Une fois les déchets amiantés conditionnés et le(s) big-bag(s) fermé(s) hermétiquement, un rendez-vous est fixé pour les évacuer.
- 4 Un camion enlève le(s) big-bag(s).

Afin de limiter les risques encourus par les usagers et les agents de déchetterie, les déchets d'amiante des particuliers sont collectés à domicile. Le dépôt en déchetterie n'est plus autorisé.

Ce dispositif concerne uniquement **les particuliers** de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

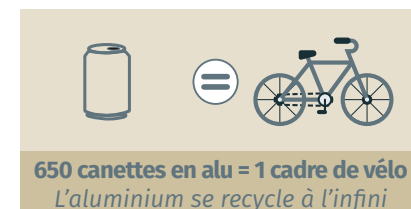
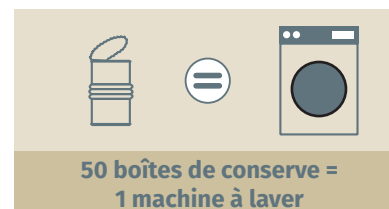
Le coût de la prise en charge est forfaitaire et s'élève à 30 € par big-bag. La facture sera envoyée par le Trésor Public.

DÉCHETS D'AMIANTE LIÉS COLLECTÉS

Les tôles plates, les tôles ondulées, les tuyaux, les plaques de cloisonnement, les ardoises en amiante ciment



Que deviennent nos emballages triés ?



Extrait du rapport Eco Emballages de 2014

L'INFO EN PLUS

BAC CASSÉ OU TROP PETIT ?

Téléchargez le formulaire sur notre site internet www.bethunebruay.fr rubrique Infos pratiques / La collecte des déchets / demande d'intervention bacs et retournez-le à l'adresse collecte@bethunebruay.fr.

JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE

Rendez-vous sur notre site internet www.bethunebruay.fr rubrique Infos pratiques / La collecte des déchets.

Avec **MOINS DE DÉCHETS**, c'est encore plus **FACILE DE TRIER**

Si j'achète des produits moins emballés :

Je diminue le prix de mon chariot, j'évite de gaspiller les matières premières et les énergies nécessaires à la fabrication et au recyclage des emballages.

J'augmente mon pouvoir d'achat et je contribue à protéger l'environnement.

QUELQUES RÉFLEXES UTILES

- 1 Fini les sacs à usage unique.
- 2 Je choisis des produits avec peu d'emballage.
- 3 J'adapte le format de mes achats à la composition de ma famille.
- 4 Je pense à faire une liste de courses pour limiter les achats superflus.
- 5 J'évite les produits jetables.
- 6 Je préfère les produits rechargeables.
- 7 J'achète des fruits et légumes en vrac et de saison.
- 8 Je consomme l'eau du robinet.
- 9 Je fabrique mes produits ménagers au naturel.
- 10 J'évite le gaspillage alimentaire.
- 11 Je composte mes déchets.
- 12 Je colle un Stop Pub sur ma boîte aux lettres.
- 13 Je pense à offrir des cadeaux dématérialisés.
- 14 J'ai les réflexes don, réutilisation, réparation avant de jeter.

Conception / Réalisation : service communication de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

COLLECTE des déchets

ATTENTION !

Les déchets déposés à côté des bacs ne sont pas collectés



TOUS NOS CONSEILS POUR MIEUX TRIER ET LIMITER
VOS DÉCHETS AU DOS DE CE DOCUMENT

MON MÉMO-TRI

• Ordures ménagères •

Bac à couvercle foncé
ou sac noir, je dépose

LES RESTES
DE REPAS



POLYSTYRÈNE ET
VAISSELLE CASSÉE



LES EMBALLAGES
SOUILLÉS OU NON VIDÉS



COUCHES ET PAPIERS
SOUILLÉS



• Emballages recyclables •

Bac à couvercle jaune

LES EMBALLAGES
METAL



LES BOUTEILLES ET
FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES
PAPIERS



LES EMBALLAGES
CARTON



EN VRAC

BOUTEILLES,
POTS ET BOCAUX
SANS COUVERCLE



Dans la colonne
à **verre**
je dépose

LA VAISSELLE ET LE VERRE CASSÉS
SE JETTENT AVEC LES ORDURES
MÉNAGÈRES

JOURS DE COLLECTE

Mes ordures ménagères
sont collectées

le _____
à partir de ____h _____

Mes emballages
recyclables
sont collectés

le _____
en semaine paire/impaire
à partir de ____h _____

